

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2014

Octobre 8, 2014

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 8 oct. 2014) - Theratechnologies Inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de son troisième trimestre qui s'est clôturé le 31 août 2014.

Faits saillants du troisième trimestre 2014

- L'entreprise a mis fin à la pénurie d'approvisionnement du produit qui a affecté les revenus au troisième trimestre
- Dépenses de ventes et développements des marchés de 1 720 000 \$ principalement associées aux activités de mises en marché mises de l'avant aux États-Unis
- Perte nette de 4 394 000 \$
- Liquidités de 5 628 000 \$ disponibles à la fin du trimestre, incluant les obligations.

« La fin du troisième trimestre a coïncidé avec la fin de la pénurie d'EGRIFTA^{MC} qui nous affectait depuis février. L'expédition aux États-Unis de nouvelles fioles de la présentation à 1mg a eu lieu en septembre et marque un moment important pour notre entreprise. Au cours du quatrième trimestre, nous enregistrons les premières ventes directes d'EGRIFTA^{MC} depuis la récupération des droits aux États-Unis. De retour sur le marché américain depuis seulement quelques jours, la demande pour le produit croît de façon satisfaisante et conformément à nos prévisions », a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies.

Résultats financiers du troisième trimestre

Les résultats financiers présentés dans ce communiqué de presse sont extraits du rapport de gestion et des états financiers consolidés non vérifiés de la Société pour la période terminée le 31 août 2014, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers pour le troisième trimestre se terminant le 31 août 2014 sont disponibles sur www.theratech.com, www.sedar.com et sur www.sec.gov. Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Aux fins de la présente, EGRIFTA^{MC} réfère à la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. EGRIFTA^{MC} est notre marque de commerce.

Avant la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, nous tirions principalement nos **revenus** de la vente d'EGRIFTA^{MC} à EMD Serono aux fins de revente, des redevances versées par EMD Serono sur les ventes réalisées auprès de clients aux États-Unis et des services de recherche, ce qui comprend les paiements d'étape et l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono. Depuis le 1^{er} mai, nos revenus proviennent essentiellement des ventes d'EGRIFTA^{MC} qui, du 1^{er} mai au 31 août 2014, ont été nulles en raison de la pénurie de produit que nous avons connue. Les ventes d'EGRIFTA^{MC} ont repris à la mi-septembre et, en date de ce communiqué, la demande pour le produit croît de manière satisfaisante et conformément à nos prévisions. Les revenus consolidés pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 août 2014 ont respectivement été de 4 000 \$ et de 4 069 000 \$ comparativement à 2 177 000 \$ et à 6 307 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2013.

Les revenus tirés de la vente de produits pour les périodes de trois mois et de neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014 sont nuls alors qu'ils ont atteint 675 000 \$ en comparaison à 786 000 \$ et 2 233 000 \$ pour la même période de 2013. Les livraisons faites au premier trimestre de 2014 à EMD Serono représentaient l'ensemble des inventaires disponibles et, en raison de la suspension de la production, il n'y avait aucun produit à vendre aux deuxième et troisième trimestres.

L'amortissement du paiement initial d'EMD Serono pour les trois derniers et les neufs premiers mois de 2014 était nul et 2 770 000 \$ comparativement à 463 000 \$ et 1 390 000 \$ pour les mêmes périodes de l'année financière 2013. Compte tenu de la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, le solde des revenus reportés liés au paiement initial a été enregistré à titre de revenus pour le deuxième trimestre de 2014.

Les redevances pour les périodes de trois et neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014 étaient de 4 000 \$ et 624 000 \$ comparativement à 928 000 \$ et 2 684 000 \$ pour les mêmes périodes de 2013. Avant le 1^{er} mai 2014, les redevances provenant d'EMD Serono ont été négativement affectées par la pénurie d'EGRIFTA^{MC} mentionnée précédemment. Depuis la clôture de l'entente avec EMD Serono, cette dernière ne vend plus d'EGRIFTA^{MC} et n'a donc plus l'obligation de verser des redevances à la Société.

Le **coût des ventes** pour les périodes de trois et neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014 étaient de 212 000 \$ et 1 851 000 \$ comparativement à 823 000 \$ et 2 556 000 \$ pour les mêmes périodes de 2013. Le coût des ventes se compose des coûts attribués aux produits vendus et des autres coûts de production non affectés. Les coûts attribués aux produits vendus en 2014 étaient nuls pour le troisième trimestre alors qu'ils ont totalisé 600 000 \$ pour les neuf derniers mois, et qu'ils s'élevaient à 678 000 \$ pour le même trimestre et 1 940 000 \$ pour la même période en 2013. Les coûts de production non affectés se sont chiffrés à 212 000 \$ et 1 251 000 \$ pour le trimestre et les neuf mois s'étant terminés le 31 août 2014, par rapport à 145 000 \$ et 616 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette hausse au trimestre ayant pris fin le 31 août 2014 étaient principalement composés de frais fixes et de coûts associés au passage de la présentation à 2mg à celle à 1mg d'EGRIFTA^{MC}. Au cours des neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014, les coûts de production non affectés incluent des frais fixes, des coûts pour le passage de la production d'une présentation à l'autre et par des dépréciations des stocks.

Les **frais de recherche et de développement, ou R&D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 1 036 000 \$ et 4 453 000 \$ au cours des périodes de trois et neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014, comparativement à 2 578 000 \$ et 5 824 000 \$ pour les périodes correspondantes de

l'exercice 2013. Les frais de recherche et développement en 2013 incluaient approximativement 1 500 000 \$ en coûts reliés aux efforts investis pour améliorer le cycle de lyophilisation utilisé pour produire *EGRIFTA*^{MC}. Les frais de R&D en 2014 incluent principalement les frais des deux essais cliniques de phase IV en cours présentement. Les coûts associés à l'étude sur la rétinopathie associée au diabète s'élevaient à 350 000 \$ et 2 206 000 \$ au cours du trimestre et des neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014 comparativement à 493 000 \$ et 2 112 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les coûts liés à l'étude de l'innocuité à long terme s'élevaient à 276 000 \$ et 708 000 \$ pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 août 2014, en comparaison de 179 000 \$ et 521 000 \$ pour les mêmes périodes en 2013.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 1 720 000 \$ et 5 247 000 \$ pour le trimestre et les neuf mois se terminant le 31 août 2014 comparativement à 59 000 \$ et 190 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2013. Cette hausse importante des frais au cours de l'année financière 2014 résulte des initiatives organisationnelles et de commercialisation en lien avec la récupération des droits d'*EGRIFTA*^{MC} sur le marché américain. Il est attendu que, pour les périodes à venir, les frais de ventes et de développement des marchés seront plus élevés que dans le passé alors que nous assumons la pleine responsabilité de la commercialisation aux États-Unis et au Canada. De plus, conséquemment à la clôture de la convention de résiliation de licence d'EMD Serono le 1^{er} mai 2014, les frais de vente et de développement de marché incluent maintenant l'amortissement de la valeur de l'actif intangible des droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}. Cette dépense d'amortissement s'élevait à 432 000 \$ et 576 000 \$ pour les périodes de trois et neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 914 000 \$ et 3 254 000 \$ pour les périodes de trois et neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014 en comparaison à 741 000 \$ et 2 614 000 \$ pour les périodes semblables de l'exercice 2013. La hausse de ces dépenses en 2014 est principalement de nature temporaire et est majoritairement causée par les honoraires professionnels.

Aucun **frais de restructuration** n'a été enregistré au cours du trimestre et des neuf mois se terminant au 31 août 2014. Au premier trimestre de l'exercice 2013, nous avions recouvré 3 093 000 \$ au titre de frais de restructuration comptabilisés précédemment. Ce recouvrement s'explique principalement par la signature d'une convention d'amendement de bail en avril 2013, ce qui a eu pour effet d'éliminer le montant inutilisé d'une provision pour locaux inoccupés, soit 3 133 000 \$, établie en parallèle avec les mesures de restructuration de 2012.

Les **produits financiers** ont atteint 66 000 \$ et 294 000 \$ pour le trimestre et le neuf mois clos le 31 août 2014, en regard de 107 000 \$ et 433 000 \$ pour les mêmes périodes de 2013. Les produits d'intérêts ont été moins élevés en raison de la réduction graduelle de la taille du portefeuille à mesure que des placements sont liquidés pour financer les activités.

Les **charges financières** pour le trimestre ayant pris fin le 31 août 2014 ont été de 574 000 \$ ce qui inclut une somme de 508 000 \$ pour l'actualisation de la dette de 15 792 000 \$ due à EMD Serono selon les termes de l'entente avec EMD Serono, en plus d'une perte sur change de 45 000 \$. Pour la période de neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014, les charges financières étaient de 561 000 \$ représentant principalement l'actualisation de la dette à la hauteur de 678 000 \$ contrebalancé par un gain sur change de 121 000 \$. Les charges financières ont été de 8 000 \$ et 79 000 \$ pour les périodes comparables de l'année fiscale 2013.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la Compagnie a réglé un différend avec l'agence du revenu du Canada au sujet d'une réclamation de **crédits d'impôt à l'investissement** pour ses années d'imposition 1994 et 1995. Cela a résulté en un remboursement de 4 110 000 \$ (1 650 000 \$ en remboursement de crédits d'impôt et 2 520 000 \$ en intérêts moins les honoraires associés). Il n'y a pas eu d'item de cette nature pour les périodes comparables de l'année fiscale 2013.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit, pour le trimestre clos le 31 août 2014, une **perte nette** de 4 394 000 \$, en comparaison d'une perte nette de 1 935 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice de 2013. Pour la période de neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014, la perte nette était de 6 921 000 \$ comparativement à une perte nette de 1 457 000 \$ pour la même période de l'année fiscale 2013. Par action, la perte nette a été de (0,07) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2014 en comparaison à une perte nette de (0,03) \$ au cours de la période comparable de l'année fiscale 2013. Au cours de la période de neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014, la perte nette était de (0,11) \$ par action comparativement à une perte nette de (0,02) \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013.

Les **flux de trésorerie** affectés aux activités opérationnelles pour le trimestre clos le 31 août 2014 se sont chiffrés à 156 000 \$ (incluant le remboursement de crédit d'impôt de 4 170 000 \$) comparativement à 615 000 \$ pour la même période de 2013. Pour la période de neuf mois ayant pris fin le 31 août 2014, les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont chiffrés à 5 623 000 \$ comparativement à 6 340 000 \$ pour la même période en 2013.

Au 31 août 2014, les **liquidités**, qui comprennent la trésorerie et les obligations s'élevaient à 5 628 000 \$ comparativement à 12 353 000 \$ au 30 novembre 2013.

La clôture de la transaction avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014 a changé substantiellement les opérations de la Compagnie ce qui pourrait avoir une incidence sur le profil de risque de ses flux monétaires. De plus, l'obligation contractuelle liée au paiement des frais de résiliation anticipée (note 10 - obligations à long terme) accroîtra le risque lié aux liquidités et pourrait nécessiter de nouveaux financements.

Au cours du dernier exercice financier, la Société a éprouvé des difficultés de fabrication auprès de son fabricant, ce qui a entraîné des pénuries d'*EGRIFTA*^{MC} et a eu un effet adverse sur les ventes et les résultats d'exploitation. Par la suite, la Société a repris la fabrication. Le 14 février 2014, les problèmes de fabrication ont refait surface et la Société a cessé la production de nouveau et aucun inventaire d'*EGRIFTA*^{MC} n'est présentement disponible. Un plan a été mis au point misant sur un retour temporaire à la présentation initiale d'*EGRIFTA*^{MC} (fiole de 1 mg), qui n'avait pas été associée à des délais commerciaux au cours des deux premières années de mise en marché du produit. Au début de septembre 2014, les expéditions de la présentation à 1mg d'*EGRIFTA*^{MC} ont repris. La Société a actuellement en main suffisamment de fonds pour rencontrer ses obligations financières alors qu'elle rebâtit ses entrées de fonds.

Cependant, si la Société devait être confrontée à des revers importants quant au niveau de ventes projetées et/ou des enjeux de production et de distribution, la Société aura besoin au cours des 12 prochains mois de fonds additionnels pour faire face à ses obligations et soutenir son exploitation. En date de ce communiqué de presse, il n'y aucune nouvelle entente de financement en place. Ces circonstances pourraient être d'une incertitude significative suscitant un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Détails de l'appel-conférence

Une conférence téléphonique aura lieu à compter de 8 h 30 (heure de l'Est) aujourd'hui, pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (sans frais) ou 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible via une webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/5898>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible deux heures après la fin de la conférence jusqu'au 15 octobre 2014 au 1-800-585-8367 (sans frais) ou 1-416-621-4642 (international), code d'accès : 9571968.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies est une compagnie pharmaceutique spécialisée dans le traitement de désordres métaboliques répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir un vieillissement en santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission au www.sec.gov.

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs, qui reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ainsi que sur l'information dont elle disposait à la date à laquelle ils ont été formulés, se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « pourrait », « doit », « devrait », « perspectives », « plans », « envisage », « prévoit », « croit », « estime », « anticipe », « évalue » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse renferment notamment, sans s'y limiter, de l'information sur les ventes futures d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis et sur la croissance de la Société basée sur celles-ci.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, dont, notamment, le fait que la fabrication de lots d'*EGRIFTA*^{MC} rencontrera ses spécifications et passera avec succès les tests de routine, que nous n'accuserons pas de délai en relation avec l'horaire prévu de fabrication ainsi qu'avec le conditionnement et l'expédition de nouveaux lots d'*EGRIFTA*^{MC}, que nous serons en mesure d'accroître notre base de patients aux États-Unis au moyen de nos efforts d'information auprès des médecins, que la demande par les patients pour le produit s'accroîtra au fil du temps aux États-Unis malgré la récente pénurie, que nos relations avec nos partenaires commerciaux et fournisseurs seront exempts de tout différend et qu'aucun événement imprévu ne se produira qui résulterait en des dépenses importantes non budgétées.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que des problèmes surviennent dans le cadre de la fabrication de lots d'*EGRIFTA*^{MC}, le risque que les nouveaux lots d'*EGRIFTA*^{MC} ne passent pas les tests de routine et ne soient pas disponibles aux fins de distribution créant ainsi une pénurie possible, le risque que nous soyons incapable de croître notre base de patients pour *EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis et que nous soyons incapable de générer des revenus suffisants requérant alors la recherche de financement par l'émission d'actions, de titres de dette ou par la vente d'actifs afin de poursuivre notre exploitation, le risque que des différends surviennent avec nos fournisseurs et compromettent la fabrication et/ou la mise en marché d'*EGRIFTA*^{MC}, le risque qu'*EGRIFTA*^{MC} soit retiré du marché en raison de défauts ou de rappels et le risque que des événements imprévus surviennent et entraînent des débours supplémentaires importants.

Les investisseurs éventuels sont priés de consulter la rubrique « Risk Factors » de notre rapport annuel sur Form 20-F daté du 27 février 2014 disponible sur www.sedar.com, www.sec.gov et www.theratech.com pour plus de détails sur les risques associés à la Société et à son exploitation. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des présentes et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
514 913-1957